

■ **Foundation for International Arbitration Advocacy (FIAA)**, à Genève, rue des Alpes 15 bis, c/o Schellenberg Wittmer, avocats, 1201 Genève, CH-660-5248008-4. Nouvelle fondation. Acte constitutif du 05.02.2008. But: promouvoir les compétences et les techniques d' 'advocacy' efficaces et éthiques en arbitrage international; offrir une formation en matière de compétences et de techniques d' 'advocacy' efficaces et éthiques pour l'arbitrage international (cf. acte de fondation pour but complet). Organisation: conseil de fondation. Kaufmann-Kohler Gabrielle Jeanne, de et à Genève, présidente, avec signature individuelle, et Block Sheila Ruth, du Canada, à Toronto, CAN, et Seckinger James Herbert, des USA, à Notre Dame, USA, lesquels n'exercent pas la signature sociale, sont tous membres du conseil de fondation. Organe de révision: Ernst & Young SA (CH-660-0176999-6), à Lancy. Journal no 2249 du 14.02.2008 (04348464 / CH-660.5.248.008-4)